

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRETES EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec.)

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juin 1914, a nommé M. Joseph M. Nabb, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Angélique (Papineauville), dans le comté de Labelle.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 26 juin 1914, a nommé M. Philippe-D. Hamel, Jr., échevin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Pierre-aux-Liens, dans le comté de Jacques-Cartier.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914, a nommé MM. Désiré Samson et Almanzor Létourneau, commissaires d'écoles pour la municipalité de la partie est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914, a nommé M. l'abbé Honoré Brousseau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Shawinigan, dans le comté de Saint-Maurice.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914 a nommé MM. Félix Gohier et Joseph Deguire, commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de la Côte des Neiges, dans le comté d'Hochelega.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914, a nommé M. Eugène Bellay, commissaire d'écoles pour la municipalité de la ville de Longue-Pointe, dans le comté d'Hochelega.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé M. Arthur Saint-Aubin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame-de-Liesse, dans le comté de Jacques-Cartier.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé MM. J.-H. Brassard et

Stanislas Brassard, commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Jonquières, dans le comté de Chicoutimi.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé M. Louis Brault, syndic d'écoles pour la municipalité de la ville de St-Lambert, dans le comté de Chambly.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé MM. Hector Parthenais et Arthur Landry, commissaires d'écoles pour la municipalité de Côte Visitation, dans le comté de Hochelega et Maisonneuve.

ERECTIONS DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Le Lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté en date du 20 mai, 1914 a érigé en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Sainte-Séraphine", les comtés d'Arthabaska et de Drummond, les biens fonds suivants, savoir:

1. Dans la paroisse de Sainte-Clotilde-de-Horton, comté d'Arthabaska, le lot No 24B, ceux de 25 à 28 inclusivement du rang VIII, de 23 à 28 inclusivement du rang IX, de 20 à 28 inclusivement du rang X, de 20A à 28B inclusivement du rang XI, de 20 à 28 inclusivement du rang XII, tous du cadastre officiel du canton Simpson, aussi les lots Nos. 984 à 1007 inclusivement du rang XI, et les lots Nos. 1062 1063, 1066, 1067, 1070, 1071 du rang X du cadastre officiel du canton Warwick.

2. Dans la paroisse de Saint-Albert de Warwick, les lots de 822 à 836 inclusivement du rang VII, et ceux de 920 à 931 inclusivement du rang VIII du cadastre officiel du canton Warwick, dans le comté d'Arthabaska.

3. Dans la paroisse de Sainte-Elizabeth de Warwick, les lots de 23 à 27 inclusivement des rangs XII et XIII, et ceux de 21 à 27 inclusivement du rang XI du cadastre officiel du canton Kingsey, dans le comté de Drummond.

4. Dans la paroisse de Saint-André de Kingsey Falls, les lots Nos 19 et 20 du rang XI du cadastre officiel du canton Kingsey, dans le comté de Drummond.